L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 10 MARS 1883.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Grande vente de propriétés de choix avantageusement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts de cette ville.

Maison en briques à étage, No 228 rue du Bassin, près du Bassin neuf.

Résidence en bois, formant l'encoignure des rues Commune et Bayadère, vis-à-vis de l'Université.

La résidence en briques, à étage, en face de l'Université.

No 62 rue Dauphine.

Jolie résidence de famille No 192 rue Barond'ej.

Magasin de valeur en briques à trois étages, No 42 rue du Canal, tenant présentement rue à ruelle jusqu'à la rue Commune et portant le No 67 de la dite rue.

Un grand entrepôt en briques, Nos 262 et 264 rue Nouvelle-Levée—occupé comme fonderie par MM. Cochran et Milne.

Grand terrain vacant faisant face à la rue Tchoupitoulas.

Un magasin en briques, No 190 rue de la Nouvelle-Levée, attenant à la fonderie de M. A. Cochran et faisant face à la rue Commerce.

Position de choix, située entre les rues St Louis et Bourbon.

Magnifique emplacement, encoignure des rues Bons Bons et Toulouse, faisant face au théâtre de l'Opéra—occupé par Mme Lefont comme magasin de confiserie.

Magasin en briques, à deux étages, avec pilisse en granite No 9 rue Front.

Le magasin attenant, à deux étages, avec pilisse en granite No 10.

Les deux magasins ci-dessus sont situés près des hangars à sucre et du dépôt de chemin de fer de Louisville et Nashville.

Jolie résidence, en bois, à étage, No 98 rue de Marais.

Agréable résidence en briques, à deux étages, No 89 rue Conti.

Maison double, encoignure des rues Marais et St Philippe.

Terrain en encoignure, rues Marais et Hospital avec maison, No 319 rue Roman.

Une bâtisse à étage, No 203 rue Dumaine.

Terrain de valeur avec bâtisses, rue des Français, No 18 près de la rue de l'Esplanade.

Actions de Compagnies d'Assurance.

No 9886—Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane, en équité.

Angélique E. Dumas Delmont Vs. Aleée Pierre Dumas et autres.

Vente pour sortir de partage.

PAR A. G. BRICE, Maître des requêtes en chancellerie, PAR P. GUINAULT, encanteur, ordonné:

Conformément à un décret de la Cour rendu le 7 Février 1883 et amendé le 19 janvier 1883 dans l'affaire ci-dessus, le soussigné Maître des Requêtes en chancellerie, procédera à vendre à enchère publique

PAR P. GUINAULT, Crieur—

Au plus offrant et dernier enchérisseur,

LE SAMEDI, 10 MARS 1883,

à midi, à la Bourse d'Escas de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, les propriétés foncières et actions suivantes, savoir:

Actions.

23 actions du fonds-capital du New Orleans Mutual Insurance Co de $50 chaque d'après le certificat No 471.

1 action du fonds-capital du New Mutual Insurance Co de $100 d'après le certificat No 1407.

3 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands de $100 chaque d'après le certificat No 858.

1 action du fonds-capital de la compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle Orléans.

Propriétés foncières

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile reformée partie rue Bagnin Franklin, Juliette et Ursel, désigné comme lot No 1, mesurant 16 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue du Bagnin, 120 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Juliette, 120 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 21 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison en briques à étage No 228, entrée de la rue, ayant quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage d'aisance dedans en briques, citerne, etc., louée $8 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et de ville, dans l'Ile reformée des rues Carondelet, Batonne, Julie et Ursel, lequel lot de terre mesure 22 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur 62 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage avec mansarde No 198, ayant de rez-de-chaussée une grande salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher au dessus, balcon sur la rue, une cuisine en briques à étage attenante à la maison de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance en pavés en pierres pilées, &c. &c. Louée $27 par mois.

3° Un terrain de l'encoignure situé dans le même district de cette ville, dans l'Ile comprise entre les rues Dryades, Pompaire, Conti et Canal, désigné comme le lot No 1, lot de terre mesurant 44 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Dryades, 56 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue du Canal, et 73 pieds 2 pouces 2 lignes du côté de la ligne vers la rue des Remparts et courant de la rue de la Commune à la rue du Canal, et 73 pieds 2 pouces 4 lignes sur l'autre ligne vers la rue du Canal et courant de la rue Dryades vers la rue des Remparts. Ensemble une maison en briques couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie derrière et deux cabinets, une autre bâtisse en briques à étage faisant face à la rue du Canal, quatre chambres, pour cuisine, deux cités, hydrant, lieux d'aisance, &c. Cette propriété est louée $27 par mois et le bail expirant le 30 septembre 1883.

4° Un autre lot de terre situé dans le même District, attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Dryades, 56 pieds 3 pouces 8 lignes de profondeur; ensemble une maison en briques à deux étages, pilisse en granite et vérandah No 92 rue Dryades, hydrant, lieux d'aisance, etc.

5° Un terrain vacant situé dans le même District et ville, dans l'Ile comprise entre les rues Dryades, Pompaire, Conti et Canal, lequel lot de terre mesure 22 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades sur 62 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble une jolie résidence en briques à étage avec mansarde No 198, ayant de rez-de-chaussée une grande salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher au dessus, balcon sur la rue, une cuisine en briques à étage attenante à la maison de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance en pavés en pierres pilées, &c. &c. Louée $27 par mois.

6° Un terrain situé dans le même District et ville, dans l'Ile comprise entre les rues Dryades, Pompaire, Conti et Canal, désigné comme le lot No 2, mesurant 22 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Dryades sur 62 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur; ensemble une maison en briques à étage, pilisse en granite et vérandah No 94 rue Dryades, hydrant, lieux d'aisance, etc.

7° Quatre lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'Ile reformée par les rues Peters, Commerce, Julie et St-Joseph, lesquels lots de terre mesurant 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 64 pieds 10 pouces de face à la rue Commerce, 223 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St Joseph et 221 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble un grand magasin d'angle en briques à deux étages.

Cette propriété est louée à M. A. Thomas à raison de $40 par mois.

8° Un lot de terre situé dans le même District et ville, dans l'Ile comprise entre les rues Canal, Commune, Magazine et Tchoupitoulas, composé originairement par les Nos 11 et 12 du lotissement de Delachaise, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue du Canal sur 125 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et 125 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble une jolie résidence, magasin, en briques, à trois étages, désignée nommément par le No 48 rue du Canal et No 2 rue de la Commune.

Ce magasin est loué à bail à raison de $200 par mois, à Robert H. Chaffe & Co, lequel bail expire le 30 avril 1883.

DEUXIEME DISTRICT.

9° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile formée par les rues Front, Peters, Dumaine et Decatur, et portant le No 1, lequel lot mesure 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front sur 66 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble un magasin en briques à deux étages, pilisse en granite et vérandah No 2 rue Front, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Ce magasin est loué $60 par mois.

10° Un autre lot de terre situé dans le même District et attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front sur 66 pieds 10 pouces de profondeur; ensemble une maison en briques à deux étages, pilisse en granite et vérandah No 96 rue Front, ayant quatre chambres à coucher à l'étage supérieur avec balcon sur la rue, une cuisine en briques attenant à la maison de quatre chambres; lieux d'aisance hors et bas; four carrelée, citerne, hydrant, etc. Le bas de la maison principale. Cette propriété est louée $35 par mois.

11° Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile traversée par les rues Peters et Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Gaiennie et Ernst, désignés par les Nos 1, 2 et 3. Lesquels lots mesurent ensemble 71 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Peters sur 192 pieds 2 lignes de profondeur Ensemble un grand magasin en briques portant les Nos 221 et 223 et 294 rue Nouvelle-Levée et Peters.

Cette propriété est louée à bail à MM Cochran & Milne, comme fonderie, à raison de $45 50 par mois, lequel bail expire le 30 septembre 1883.

12° Un terrain vacant situé dans le même District, désigné par le No 15, attenant dans le prolongement aux lots No 2 et 3 ci-dessus décrits, mesurant 22 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds 3 lignes de profondeur.

13° Quatre lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'Ile reformée par les rues Peters, Commerce, Julie et St-Joseph, lesquels lots de terre mesurant 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 64 pieds 10 pouces de face à la rue Commerce, 223 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St Joseph et 221 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble un grand magasin d'angle en briques à deux étages.

Cette propriété est louée à M. A. Thomas à raison de $40 par mois.

14° Un lot de terre situé dans le même District et ville, dans l'Ile comprise entre les rues Canal, Commune, Magazine et Tchoupitoulas, composé originairement par les Nos 11 et 12 du lotissement de Delachaise, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue du Canal à la rue de la Commune, et mesurant 28 pieds de face à la rue du Canal 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Commune, 125 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et 125 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble une jolie résidence, magasin, en briques, à trois étages, désignée nommément par le No 48 rue du Canal et No 2 rue de la Commune.

Ce magasin est loué à bail à raison de $200 par mois, à Robert H. Chaffe & Co, lequel bail expire le 30 avril 1883.

DEUXIEME DISTRICT

15° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile reformée par les rues Tchoupitoulas, Belle Castle, Jersey et Delta, formant encoignure des rues Tchoupitoulas et Belle Castle, désigné par la lettre A, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Belle Castle et 116 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne opposée et une ligne de large; ensemble 38 pieds 9 pouces.

Ensemble une jolie résidence à étage en bois couverte en ardoises, ayant une grande pièce en rez-de-chaussée, à l'usage d'un magasin, ou bâtir d'entre, quatre chambres à coucher au premier, ayant un grand balcon en vérandah faisant face aux deux rues, cuisine en bois avec cabinet et debarts, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

16° Un autre lot de terre situé dans le même District et ville, désigné par la lettre B, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Belle Castle et 116 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

17° Un autre lot de terre situé dans le même District et ville, désigné par la lettre C, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 110 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Belle Castle et 111 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

18° Seize lots de terre situés dans le même District et ville, dans l'Ile comprise entre les rues Second, Tchoupitoulas, Magnolia et Chartres.

19° Seize lots de terre dans l'Ile bornée par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Chartres.

20° Dix huit lots de terre dans l'Ile bornée par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Locust.

21° Ce vaste lot de terre très élevé formé par les Avenues Washington et Claiborne et les rues Sixième et Harriet.

Voyez les plans lithographiés pour les dimensions.

Les propriétés ci-dessus comprennent les terrains aux deux chaussées de fer, ainsi que plusieurs districts propres à bâtir à proximité de l'Exposition universelle et avec beaucoup de terrains bon pour jardiniers et échappés.

Les quartiers susdits sont nouvellement bâtis et améliorés des chemins coquillés et des trottoirs—sont à cavaillons bien alignés en tous sens; ils sont à proximité d'églises, de maisons d'école et de marchés.

Comme placement très avantageux, il n'est pas de propriétés sur le marché qui offrent des avantages égaux.

Conditions: 1/3 comptant au gré des acquéreurs. La portion à crédit sera payable par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour 100 d'intérêt payable par semestre. Les droits honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, l'acquéreur assumera en sus du prix de vente les taxes dues et exigibles en 1883, et dépensera avec l'encanteur 15 0/0 en prix de l'achat, comptant, au moment de l'adjudication. Les titres sont parfaits et s'il n'en est ainsi les dépôts seront remboursés et les adjudications considérées non obligatoires.

Acte de vente par devant W. J. Castell Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24,25—mars 3,4,10,11,17,18,24, à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans un quartier central, rue Carondelet, et terrain propre à bâtir, rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

Succession de John W. Cannon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 5058.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—MARDI, 13 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, pour le compte du Directeur, agissant en qualité de Syndic des propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District

1° L'Ilot de terre contenant 24 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Cortez et Telemaque.

2° L'Ilot de terre contenant 18 lots, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Lopez et Salcedo.

3° L'Ilot de terre contenant 18 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Lopez et Salcedo.

4° L'Ilot de terre contenant 13 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Lopez et Tonnyre.

Deuxième District.

5° L'Ilot de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Toulouse et St-Pierre contenant 19 lots.

6° L'Ilot de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Orléans et Ste Anne, contenant 21 lots.

Troisième District.

7° Six lots de terre bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Jeanne.

8° Douze lots de terre bornés par les rues Rampart, Bourgogne, Pauline et Barthélemy.

9° Six lots bornés par les rues Barthélemy, Jeanne, Rampart et St-Claude.

10° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Marais, Urquhart, Pauline et Indépendance.

11° Six lots dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Jeanne.

12° Six lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Marais, Urquhart, Pauline et Indépendance.

13° L'Ilot borné par les rues Bolidelle, Josephine, Pentes et Adams.

14° L'Ilot de terre borné par les rues Bolidelle, Josephine, Gordon et Morales.

Quatrième District.

15° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Jackson, Josephine, Magnolia et Laurel.

16° Treize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Prytanée, Seconde, Magnolia et Laurel.

17° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Première, Seconde, Magnolia et Claire.

18° Seize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Seconde, Troisième, Magnolia et Claire.

19° Seize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Claire.

20° Dix huit lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Locust.

21° Ce vaste lot de terre très élevé formé par les Avenues Washington et Claiborne et les rues Sixième et Harriet.

Voyez les plans lithographiés pour les dimensions.

Les propriétés ci-dessus comprennent les terrains aux deux chaussées de fer, ainsi que plusieurs districts propres à bâtir à proximité de l'Exposition universelle et avec beaucoup de terrains bon pour jardiniers et échappés.

Les quartiers susdits sont nouvellement bâtis et améliorés des chemins coquillés et des trottoirs—sont à cavaillons bien alignés en tous sens; ils sont à proximité d'églises, de maisons d'école et de marchés.

Comme placement très avantageux, il n'est pas de propriétés sur le marché qui offrent des avantages égaux.

Conditions: 1/3 comptant au gré des acquéreurs. La portion à crédit sera payable par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour 100 d'intérêt payable par semestre. Les droits honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, l'acquéreur assumera en sus du prix de vente les taxes dues et exigibles en 1883, et dépensera avec l'encanteur 15 0/0 en prix de l'achat, comptant, au moment de l'adjudication. Les titres sont parfaits et s'il n'en est ainsi les dépôts seront remboursés et les adjudications considérées non obligatoires.

Acte de vente par devant W. J. Castell Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24,25—mars 3,4,10,11,17,18,24, à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans un quartier central, rue Carondelet, et terrain propre à bâtir, rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

Succession de John W. Cannon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 5058.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureaux No 10 rue Carondelet—MARDI, 13 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, pour le compte du Directeur, agissant en qualité de Syndic des propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District

1° L'Ilot de terre contenant 24 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Cortez et Telemaque.

2° L'Ilot de terre contenant 18 lots, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Lopez et Salcedo.

3° L'Ilot de terre contenant 18 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Lopez et Salcedo.

4° L'Ilot de terre contenant 13 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Lopez et Tonnyre.

Deuxième District.

5° L'Ilot de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Toulouse et St-Pierre contenant 19 lots.

6° L'Ilot de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Orléans et Ste Anne, contenant 21 lots.

Troisième District.

7° Six lots de terre bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Jeanne.

8° Douze lots de terre bornés par les rues Rampart, Bourgogne, Pauline et Barthélemy.

9° Six lots bornés par les rues Barthélemy, Jeanne, Rampart et St-Claude.

10° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Marais, Urquhart, Pauline et Indépendance.

11° Six lots dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Jeanne.

12° Six lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Marais, Urquhart, Pauline et Indépendance.

13° L'Ilot borné par les rues Bolidelle, Josephine, Pentes et Adams.

14° L'Ilot de terre borné par les rues Bolidelle, Josephine, Gordon et Morales.

Quatrième District.

15° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Jackson, Josephine, Magnolia et Laurel.

16° Treize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Prytanée, Seconde, Magnolia et Laurel.

17° Douze lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Première, Seconde, Magnolia et Claire.

18° Seize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Seconde, Troisième, Magnolia et Claire.

19° Seize lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Claire.

20° Dix huit lots de terre dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Locust.

21° Ce vaste lot de terre très élevé formé par les Avenues Washington et Claiborne et les rues Sixième et Harriet.

Voyez les plans lithographiés pour les dimensions.

Les propriétés ci-dessus comprennent les terrains aux deux chaussées de fer, ainsi que plusieurs districts propres à bâtir à proximité de l'Exposition universelle et avec beaucoup de terrains bon pour jardiniers et échappés.

Les quartiers susdits sont nouvellement bâtis et améliorés des chemins coquillés et des trottoirs—sont à cavaillons bien alignés en tous sens; ils sont à proximité d'églises, de maisons d'école et de marchés.

Comme placement très avantageux, il n'est pas de propriétés sur le marché qui offrent des avantages égaux.

Conditions: 1/3 comptant au gré des acquéreurs. La portion à crédit sera payable par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour 100 d'intérêt payable par semestre. Les droits honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, l'acquéreur assumera en sus du prix de vente les taxes dues et exigibles en 1883, et dépensera avec l'encanteur 15 0/0 en prix de l'achat, comptant, au moment de l'adjudication. Les titres sont parfaits et s'il n'en est ainsi les dépôts seront remboursés et les adjudications considérées non obligatoires.

Acte de vente par devant W. J. Castell Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24,25—mars 3,4,10,11,17,18,24, à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle et confortable résidence No 26 rue Louisa.

Succession de Joseph Arnaude DeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7248—Division B.

PAR GIRARDEY & MACON.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, le 17 mar 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St Charles rue St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 9 février 1883, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres (anciennement Moreau) et Roland (anciennement Gaudet), mesurant 30 pieds de face sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et devra payer en sus de son prix de vente les droits d'enregistrement et de transfert.

Acte de vente par devant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 fév—10,17,24, 3,10,17 mars

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Succession de Hermann Extertein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division B—No 7974.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau 45 rue Royale — SAMEDI, 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, sous le vestibule, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Lighter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 19 janvier 1883, procédera à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Delta, Lafayette, Gravier et Delta, connu comme "Batture Property", le dit lot est de ligne par le No 1 sur un plan de L. H. Pilié en date du 21 mai 1866, et mesure 24 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Delta, 24 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, 92 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Lafayette de 125 pieds 4 lignes, et une profondeur moyenne de 92 pieds 10 pouces 2 de 125 pieds 8 lignes environ, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à étage, ayant une grande pièce en rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au premier, une cuisine en briques à étage attenante à la maison, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété est louée $25 par mois.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 17 24

Groceries! Groceries!

Vente pérémptoire pour cause de départ.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—MERCREDI, 14 mars 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, il sera vendu, sans limite:

BROUKRIES Epiceries de fonds et de fantaisie, vins liqueurs, etc.

Conditions—Comptant sur livraison.

10mars—3t

ANNONCE JUDICIAIRE.

25 actions du fonds-capital de la Louisiana Oil Company.

Succession de Joseph Aristide DeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 7243.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 17 mars 1883, à MIDI ET DEMI à la Bourse d'Escas St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 9 février 1883, pour le compte de la susdite succession—

25 actions de $100 chacune de Louisiana Oil Company, Incorporated, enregistrées au certificat No 403, en date du 9 mai 1881.

Conditions—comptant sur les lieux.

3 mars—3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle et confortable résidence No 26 rue Louisa.

Succession de Joseph Arnaude DeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7248—Division B.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, le 17 mar 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St Charles rue St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 9 février 1883, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres (anciennement Moreau) et Roland (anciennement Gaudet), mesurant 30 pieds de face sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et devra payer en sus de son prix de vente les droits d'enregistrement et de transfert.

Acte de vente par devant Charles Rolle, notaire.

10 fév—10,17,24, 3,10,17 mars

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Succession de Hermann Extertein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division B—No 7974.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau 45 rue Royale — SAMEDI, 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Escas St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, sous le vestibule, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Lighter, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 19 janvier 1883, procédera à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Delta, Lafayette, Gravier et Delta, connu comme "Batture Property", le dit lot est de ligne par le No 1 sur un plan de L. H. Pilié en date du 21 mai 1866, et mesure 24 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Delta, 24 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, 92 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Lafayette de 125 pieds 4 lignes, et une profondeur moyenne de 92 pieds 10 pouces 2 de 125 pieds 8 lignes environ, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à étage, ayant une grande pièce en rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au premier, une cuisine en briques à étage attenante à la maison, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

Cette propriété est louée $25 par mois.

Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10,17,24

PAR B. ONORATO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETES FONCIERES.

BONS DES ETATS-UNIS.

Bons et actions du "New Orleans City Belt Road."

Actions de la Compagnie du Canal Carondelet et de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

No 40, rue Dauphine, entre Douane et Bienville,
Magnifique maison de résidence en briques, avec mansarde.

No 144 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourbon,
Maison en briques à trois étages.

Au coin des rues Dauphine et Conti,
Maison en briques à deux étages convenable pour magasin et résidence.

No 166 Chemin de Bayou, entre Esplanade et St Claude.
Résidence agréable.

4 Bons des Etats-Unis à 4 0/0.

5 Bons du New Orleans City Railroad.

14 Actions du New Orleans City Railroad.

20 actions de la N. O. Carondelet Canal and Navigation Co.

10 actions de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

R. L. Senist et Forest et als., vs R. J. R. Senist du Forest et als.

20ème Cour Judiciale de District pour la paroisse St-Charles—No 137

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Plaside J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Escas St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot formé par les rues Tonnelier, Marais, Bayadère et Dauphine, mesurant 40 pieds de façade rues de Chartres et Delorande, et 272 pieds 8 pouces et 6 lignes de façade rues Andry et Flood.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt de sus du huit pour cent par an depuis maturité jusqu'à parfait paiement, garantis par lien du vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente, comptant sur les lieux.

L'acte de vente prévaudra W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir à la Bourse, le plan pour les dimensions des terrains.

10 mars—10 17 24

Groceries! Groceries!

Vente pérémptoire pour cause de départ.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—MERCREDI, 14 mars 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, il sera vendu, sans limite:

BROUKRIES Epiceries de fonds et de fantaisie, vins liqueurs, etc.

Conditions—Comptant sur livraison.

10mars—3t

Terrains vacants, rue Calaphine.

Succession de Madame L. P. Commagère.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7682.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'escas de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1883, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:—

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ile comprise entre les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant 25 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles; ensemble, une résidence en briques à étage de plusieurs chambres; une cuisine en briques à étage attenant à la maison; water-works, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre d'encoignure situé dans le 2ème District dans l'Ile comprise entre les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe. Ledit lot de terre formant encoignure sur rues Bourbon et Dumaine, de terre on 85 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur, et 85 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dauphine, ayant 40 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, de la sera-ment à angle droit, de 19 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur et une seconde ligne de profondeur de 44 pieds 4 pouces 4 lignes et 3 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et parallèle à la rue Dumaine.

Ensemble une maison bâtie en bois, couverte en ardoises et briquetée entre poteaux; ouvertures avec persiennes, et deux cités de briques, à étages, constituées sur la ligne du fond avec deux cheminées de fer.

Ces deux lots de terre situés dans les rues Dauphine et Bourbon, ont chacun 30 pieds de face sur une profondeur de 90 pieds de chaque côté, et sont situés à 20 pieds de la ligne de la rue Dauphine, et 20 pieds de la ligne de la rue Bourbon, et ils ne forment qu'un ensemble.